



Edito : Interrogeons les candidats, lisons les professions de foi ! - F3SCT Académique du 18 juin 2024 - Brèves : Admission à la retraite, Stop Discr, Adhérez et faites adhérer.

Interrogeons les candidats, lisons les professions de foi !

Dans une démocratie, chaque citoyen a la possibilité de s'exprimer régulièrement, sans avoir peur d'être réprimé, du moins s'il le fait en respectant les lois. C'est une chance ! Peu d'êtres humains sur la planète ont cette possibilité ! Essayons de ne pas la perdre...

C'est pourquoi il est important que chaque citoyen s'exprime aussi lors des élections politiques. Certains parlent même d'un devoir... Il est vrai qu'avec une forte abstention, au final, ce sont des minorités qui décident des politiques mises en place qui font pourtant le quotidien et l'avenir de tous... Et depuis plusieurs décennies, malheureusement, force est de constater que les personnels de l'Éducation Nationale ont été maltraités par les gouvernements successifs...

Vous le savez, au SNETAA-FO, nous ne vous appellerons pas à voter pour un candidat, car ce qui fait notre force depuis toujours, c'est notre indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques.

Oui, quelle que soit la couleur politique d'un gouvernement, contrairement à beaucoup d'autres, nous resterons toujours crédibles pour mener les combats contre les réformes néfastes aux intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels de nos adhérents.

Malgré tout, notre organisation n'est pas apolitique. Elle a des mandats donnés par ses adhérents et elle porte des revendications !

Il est donc important de savoir quels sont les candidats qui, s'ils arrivent au pouvoir, eux ou leur parti politique, s'engagent notamment à :

- Abroger la réforme des LP ;
- Redonner de l'attractivité à notre métier en revalorisant sans délai le point d'indice pour rattraper les pertes fortes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 (-28,5%) ;
- Abroger la réforme Macron-Borne sur les retraites et remettre en place la retraite à 60 ans ;
- Mettre fin à la spirale des suppressions de postes dans l'Éducation nationale et créer les postes nécessaires.

Edito

Chers collègues, nous vous invitons donc à interroger les candidats qui se présentent à vous sur votre circonscription, ou, a minima, à prendre connaissance de leurs différentes professions de foi... même si évidemment, malheureusement, « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. ».

Le SNETAA-FO continuera à mener les combats après le 7 juillet, quel que soit le gouvernement en place !

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !
Le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

F3SCT Académique du 18 juin 2024

Le mardi 18 juin 2024, s'est tenue la dernière Formation Spécialisée, Santé, Sécurité et Conditions de Travail Académique (F3SCT A, ex CHSCT A) au rectorat de Bordeaux. Cela fut notamment l'occasion de faire connaissance avec la psychologue du travail, enfin recrutée en début de mois : Alicia HUET-MAHADOO. Nous lui souhaitons la bienvenue et aussi beaucoup de courage et de détermination vu l'ampleur de la tâche.

Lors de cette instance, un bilan des activités des Assistantes Sociales du Personnel 2022-2023 nous a été présenté.

A noter que chaque département de notre Académie a au moins une Assistante Sociale du Personnel. Des rencontres physiques ou téléphoniques sont possibles. Les AS s'occupent aussi des retraités de l'EN et des collègues de l'enseignement privé.

Sur l'année scolaire passée, 28 % des prises de contacts des personnels avec les AS sont dues au climat de travail, aux relations de travail et aux difficultés du métier ! 30 % à des problèmes de santé et enfin, le dernier tiers, à des problématiques financières.

Nous avons appris que dans certains départements, il existe un partenariat avec des garages solidaires, afin de réduire le coût des réparations des véhicules des collègues.

Les AS notent globalement une augmentation du nombre de personnes rencontrées qui correspond à l'augmentation du mal-être au travail et à l'accroissement des difficultés financières des collègues.

Concernant l'Action Sociale, l'autorité académique a souhaité nous rassurer, ses crédits sur notre Académie restent stables pour l'année 2024-2025.

Les aides aux dépenses urgentes ont été chiffrées en 2023 à hauteur de 307 000 € et l'aide aux parents d'enfants porteurs de handicap à 638 000 €.

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel au service social en faveur des personnels : <https://www.ac-bordeaux.fr/le-service-social-en-faveur-des-personnels-128478>

Autre point à l'ordre du jour : les remboursements de nuitées lors des examens sur plusieurs jours. La règle nous a été rappelée. Si la domiciliation personnelle ou administrative (l'administration retient toujours le trajet le plus court) permet à l'agent d'arriver sur place en partant de sa résidence à partir de 5h du matin, alors il n'a pas droit, en principe, à la nuitée sur place. A noter cependant qu'une collègue dans ce cas ayant rédigé une fiche SST a eu finalement gain de cause et elle a pu bénéficier du remboursement de 2 nuitées... N'hésitez donc pas à déclarer de manière officielle toute situation que vous considèrerez comme inacceptable.

Enfin, pour terminer, Philippe Micheli, le DRRH de l'Académie, nous a annoncé son départ pour d'autres horizons... Un nouveau DRRH sera nommé à la rentrée.

Christophe Grimaux.

Brèves

Admission à la retraite - Rentrée scolaire 2025 :

Les personnels titulaires qui souhaitent cesser leur activité à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025, doivent effectuer leur demande de retraite en ligne via le formulaire dématérialisé accessible depuis le site de **l'ENSAP**. Ils recevront alors une « demande de radiation des cadres » à imprimer, compléter, signer et à envoyer au Rectorat de Bordeaux avant le 21 octobre 2024. Les personnels qui désirent partir à la retraite au cours de l'année scolaire 2024/2025, et qui n'auraient pas encore effectué les démarches nécessaires sont invités à effectuer leur démarche en ligne sur le site de l'ENSAP dans les plus brefs délais. Vous pouvez retrouver **la circulaire académique ainsi que ses annexes** sur notre site Internet.

Stop Discri :

Le dispositif académique de recueil des signalements a pour objet de protéger, d'accompagner, de soutenir les personnels de l'académie de Bordeaux qui pensent être victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ou d'agissements sexistes, et de les orienter vers les services compétents. Il garantit que les signalements recueillis sont instruits dans un cadre confidentiel et neutre par des professionnels de l'écoute formés aux problématiques liées aux actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes. Si une personne pense être victime et/ou témoin d'une situation de discrimination, de harcèlement ou de violence sexuelle ou sexiste, alors elle contacte le dispositif de signalement :

Par téléphone : 05 59 59 64 34

Par courriel : stopdiscrivi.vss@ac-bordeaux.fr

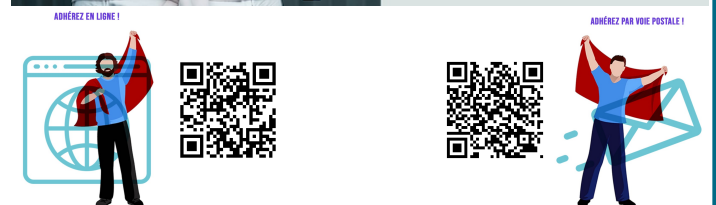
Adhèrent et faites adhérer :

La campagne de pré-syndicalisation pour 2024-2025 a débuté. Tous nos collègues de la Voie Pro qui ne sont pas encore adhérents au SNETAA-FO, qui doivent renouveler ou mettre à jour leur adhésion, sont concernés par cette campagne. A noter que grâce au crédit d'impôts, vous devez considérer que seul 1/3 du montant de la cotisation reste à votre charge. Bénéficiez d'une réduction de 17€ en adhérant avant le 14 juillet. Le SNETAA-FO compte sur vous, vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !



RÉDUCTION
-17€

PROFITEZ D'UNE RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE DE 17 EUROS SUR VOTRE ADHÉSION AU SNETAA-FO POUR L'ANNÉE 2024-2025



ADHÉREZ EN LIGNE !

ADHÉREZ PAR VOIE POSTALE !

Agenda

Du 24 au 28 juin

Tenue des comités experts académiques pour les promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle

Mardi 25 juin

Comité Social d'Administration Académique

5 juillet (au plus tard)

Communication des résultats de titularisation aux stagiaires